



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-sixième session

Bonn, 14-25 mai 2012

Point 11 b) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto

**Incidences de la prise en compte du reboisement des terres forestières
dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet de boisement et de
reboisement au titre du mécanisme pour un développement propre**

**Incidences de la prise en compte du reboisement des terres
forestières dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet
de boisement et de reboisement au titre du mécanisme
pour un développement propre**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note du rapport de synthèse publié sous la cote FCCC/SBSTA/2012/MISC.10.
2. Le SBSTA est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa trente-huitième session.